

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS

Arrêté du 24 octobre 2025 fixant la liste des thèmes d'actualité de la première épreuve d'admissibilité de la session 2026 des concours d'accès aux instituts régionaux d'administration (épreuves du 21 avril 2026)

NOR : CPPF2529652A

La ministre de l'action et des comptes publics,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2019-86 du 8 février 2019 modifié relatif aux instituts régionaux d'administration ;

Vu l'arrêté du 28 mars 2019 modifié fixant les règles d'organisation générale, la nature, la durée, le programme des épreuves et la discipline des concours d'entrée aux instituts régionaux d'administration, notamment son article 2,

Arrête :

Art. 1^{er}. – La liste des thèmes d'actualité prévue à l'article 2 de l'arrêté du 28 mars 2019 susvisé, à partir desquels est proposé par le jury le sujet de la première épreuve d'admissibilité de la session 2026 des concours d'accès aux instituts régionaux d'administration (épreuves du 21 avril 2026), est fixée comme suit :

- enjeux de cohésion sociale, de développement durable et de diversité des territoires dans les politiques publiques ;
- finances publiques et intervention économique ;
- évolution des services publics : enjeux de transformation, notamment numérique ; simplification, efficacité et évaluation ;
- système éducatif, du premier degré à l'enseignement supérieur ;
- enjeux européens et internationaux des politiques publiques ;
- organisation territoriale de la France.

Art. 2. – Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 24 octobre 2025.

Pour la ministre et par délégation :
*La sous-directrice du recrutement des compétences
et des parcours professionnels,*
A. RIMAUD-GUFFLET